

Référentiel de formation

« Thon rouge »

Objectifs

- Le brevet « pêche-sous-marine du thon rouge » garantit à la FFESSM que le candidat qui effectue une demande d'autorisation dispose des connaissances nécessaires à la pratique de la pêche du thon rouge.
- Ce brevet est nécessaire pour effectuer une demande d'autorisation de pêche du thon rouge auprès de la FFESSM.

Conditions de candidature

- Être âgé d'au moins 16 ans (autorisation du responsable légal pour les moins de 18 ans).
- Avoir une licence FFESSM en cours de validité.
- Être titulaire du PSM 3.
- L'ensemble des conditions de candidature est à satisfaire dès le début de la formation.

Prérogatives

- Le titulaire du brevet "Thon Rouge" peut déposer une demande d'autorisation de pêche du thon rouge auprès de la commission nationale de pêche sous-marine, sous réserve de remplir toutes les conditions réglementaires nécessaires.

Organisation générale

- Ce brevet « pêche sous-marine du thon rouge » est organisé par la commission nationale de pêche sous-marine de la FFESSM.
- Un guide « manuel de formation thon rouge » disponible sur le site de la commission nationale de pêche sous-marine de la FFESSM détaille l'ensemble des connaissances 1 à 6 (voir ci-dessous) qu'il est nécessaire d'acquérir.
- L'acquisition de l'ensemble des connaissances 1 à 6 (voir ci-dessous) se fait via la validation du questionnaire en ligne « thon rouge ». Sous la responsabilité du responsable de formation, MEF1 a minima.

Délivrance du brevet

- Le brevet est délivré par la commission nationale de pêche sous-marine de la FFESSM, après validation des différents prérequis (notamment, niveau PSM3, examen numérique « thon rouge » avec une note minimale de 55/60).

Référentiels des savoirs

	Connaissances	Commentaires et limites
<u>1</u>	Connaissances générales de biologie	-Être en capacité de décrire brièvement les principales caractéristiques biologiques du thon rouge (origine préhistorique, physique, croissance, reproduction, migration, exploitation)
<u>2</u>	Armement du bateau	-Être en capacité de lister les types d'armements recommandés pour la pêche du thon rouge
<u>3</u>	Matériels	-Connaitre les avantages et inconvénients des différentes arbalètes vis-à-vis de la pêche du thon rouge -Être en capacité de lister les matériels nécessaires à la pêche du thon rouge (bungee, ...)
<u>4</u>	Travail en équipe et techniques de pêche	-Connaitre les différentes étapes de la pêche sous-marine du thon rouge (repérage, mise à l'eau, ...)
<u>5</u>	Valorisation du thon rouge	-Connaitre les étapes de traitement/valorisation du poisson (mise à mort, vider le thon, découpe, ...)
<u>6</u>	Réglementation nationale et spécificités fédérales	-Connaitre la réglementation nationale et les spécificités imposées par la FFESSM vis-à-vis de la pêche du thon rouge